

# MOSALI *Voices*

TRANSFORMING THE LANDSCAPE OF AGRI-FOOD SYSTEMS IN AFRICA

Où sont les ressources  
pour les femmes  
en Agriculture ?

# Sommaire

## Editorial

Page  
**01**

---



Transformer les rapports de genre un impératif pour l'égalité femme homme dans le secteur agricole

Page  
**02**

---



Celle à qui on refuse le bonheur doit se le conquérir

Page  
**05**

---



Savoir pour changer : le PCAC collecte les besoins des femmes en agroécologie

Page  
**07**

---



L'intersectionnalité pour renforcer la participation et la résilience des fermes au Congo

Page  
**09**

---



L'accès à la connaissance agricole, levier à la pleine participation des agricultrices tunisiennes à la transition verte.

Page  
**16**

---

# A propos de Mosali Voices

Mosali Voices est un magazine trimestriel qui offre une perspective unique de la participation des femmes dans le secteur agricole en Afrique. Son nom vient du Sesotho et signifie « Voix de femmes ». Il propose un narratif dé-stéréotypé et se positionne comme une plateforme transformative centrée sur le partage des expériences, la visibilité des actions et la mise en réseau des professionnel.le.s, organisations, mouvements et réseaux féministes qui militent chaque jour, pour transformer l'écosystème agricole.

A ce stade, Mosali Voices est le résultat d'une co-création entre le groupement d'appui pour le développement durable et l'organisation féministe Young social development actors. Ces deux organisations veulent à travers chaque numéro de ce magazine partager avec vous des portraits poignants, des conseils pratiques pour améliorer les conditions de travail dans le secteur agricole et des informations sur les politiques publiques et les initiatives locales visant à promouvoir l'égalité des sexes.

En plus de mettre en avant les réussites et les luttes des femmes, ce magazine propose également un éventail d'analyses approfondies sur les enjeux socio-économiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées. En le parcourant, vous aurez ainsi une compréhension plus complète des défis auxquels elles sont confrontées, ainsi que des opportunités et des solutions possibles pour promouvoir leur autonomie et leur développement. Bien plus qu'un magazine, Mosali Voices est un outil de sensibilisation, d'inspiration et de plaidoyer en faveur de l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole. En le lisant, vous serez amenés à réfléchir, à vous engager et à agir pour soutenir ces femmes extraordinaires qui façonnent l'avenir de l'agriculture en Afrique.

**MOSALI** *Voices*  
TRANSFORMER LE VISAGE DES SYSTEMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE

## “ Editorial

vous faire découvrir, le déploiement de certaines organisations locales sur le terrain, qui au travers de leur activité s’engagent à créer un environnement sain où les femmes peuvent participer, bénéficier et agir librement pour redéfinir les contours des systèmes agricoles africains.

Carole Fopa



Nous sommes ravis de vous présenter le second numéro de Mosali Voices, un espace dédié à l’expression et à la valorisation des voix et expressions féminines. Alors que nous continuons à naviguer dans un monde où les inégalités de genre sont de plus en plus importantes, il est plus que jamais essentiel de visibiliser le narratif de celles qui se battent pour leurs droits, pour l’égalité et pour un avenir où chaque femme, indépendamment de sa race, de son identité ou de sa couleur de peau, peut faire des choix libres sur sa vie. Ce numéro est en réalité une ode à la résilience et à la créativité des femmes qui, malgré les défis, trouvent des moyens innovants de s’exprimer et d’inspirer.

Pourquoi transformer les structures sociales existantes ? Cette question est longuement explorée tout au long de ce second numéro qui revient en détails sur les raisons pour lesquelles il est plus que jamais urgent de militer pour une transformation des systèmes structureaux. Il met également en perspective la façon dont cette transformation peut s’opérer, en présentant des initiatives inspirantes conduites en Tunisie, au Congo et au Cameroun par les femmes pour les femmes.

Cet autre numéro met aussi une emphase sur la façon dont les normes de genre actuelles compromettent les possibilités d’accès à la ressource productive. Pour vous permettre de saisir au mieux la réalité, nous sommes allées à la rencontre de celles qui, en dépit des contraintes structurelles existantes, ont décidé de mettre en marche leur résilience. Leurs récits illustrent non seulement les difficultés liées à l’accès aux services financiers, mais aussi les initiatives mises en place pour surmonter ces obstacles.

Enfin, nous vous proposons une lecture critique de la commercialisation des produits biologiques en Afrique en partant du cas du Cameroun. En réalité, même s’il est vrai que la commercialisation est le moteur de tout système de production, il demeure encore plus vrai qu’au Cameroun comme dans la plupart des pays africains, elle représente le ventre mou de l’agriculture biologique (OA) et de l’agroécologie (AE). Pour vous permettre de saisir tout l’enjeu de cette composante de la chaîne de la valeur biologique, nous sommes allées à la rencontre de la première femme engagée au niveau de la région du Centre du Cameroun dans la commercialisation exclusive des produits issus de l’OA et de l’AE. L’objectif est de saisir toute la complexité de la pratique, les enjeux et les défis qui s’y rattachent et les actions entreprises pour faire progresser le secteur.

Nous espérons que ce numéro de Mosali Voices vous touchera, vous inspirera et vous incitera à rejoindre notre mouvement pour une société plus juste et inclusive. N’hésitez pas à partager vos réflexions avec nous et à contribuer à cette belle aventure collective.

**Bonne lecture !**



## Gender Camp : former les femmes, transformer leur avenir

*par Carole Fopa*

Le Groupement d'appui pour le développement durable, avec l'appui financier et technique de la GIZ, organise le tout premier GenCamp. C'est un espace de connexion des femmes et files qui dialoguent et se partagent des expériences. GenCamp plonge les femmes et les filles au cœur d'une expérience unique et inspirante. Imaginez, un lieu où les esprits passionnés se rencontrent, où les idées audacieuses fument et où chaque participante peut devenir un véritable agent de changement.

En décidant de participer à ce camp immersif, vous aurez l'opportunité de prendre part à des ateliers interactifs, des discussions captivantes et des sessions de mentorat animées par des expert·e·s dans le domaine de l'égalité des genres. Que vous soyez une étudiante, une professionnelle ou une militante, ce camp est conçu pour renforcer vos compétences, élargir votre réseau et affiner votre vision.

Au-delà d'un simple évènement, le GenCamp est un mouvement. Rejoignez une communauté des champion·ne·s, partagez vos expériences et inspirez-vous mutuellement à devenir la voix de l'égalité. Inscrivez-vous dès maintenant et faites partie de cette aventure transformative !

Lien d'inscription : <https://shorturl.at/jLVmN>

# Transformer les rapports de genre : un impératif pour l'égalité femme-homme dans le secteur agricole ?

par Carole Fopa

Le débat autour de l'égalité femme-homme dans le secteur agricole est un débat persistant. Et en dépit des discours existants sur la nécessité de permettre aux femmes de jouir des mêmes opportunités que les hommes dans ce secteur, la condition des femmes continue de rester précaire. Les données publiées par la FAO à ce sujet relèvent que même si 75 % des politiques agricoles de 68 pays reconnaissent le rôle des femmes et leurs challenges dans le secteur agricole, seulement 19 % de ces pays ont explicitement l'égalité de genre comme objectif politique. L'égalité des sexes en ce qui concerne « l'accès aux ressources de production » et aux « services dans les zones rurales » est essentielle pour permettre aux pays africains de respecter leurs engagements au regard de l'agenda 2063. Les données récentes indiquent que réduire « les disparités entre les hommes et les femmes peut engendrer des gains sociaux importants dans la lutte contre l'insécurité alimentaire ainsi que pour le développement à long terme grâce à des effets multiplicateurs qui touchent l'éducation, la santé et la nutrition » (Villarreal, Marcela, 2014).

La réalité des femmes dans le secteur agricole est connue (faible accès à la ressource productive, aux crédits, à la connaissance, etc.). Comme souligné plus haut, plus de 68 pays au monde reconnaissent ces challenges. Seulement, très peu d'actions sont menées pour leur émancipation. Et même lorsque les politiques d'égalité sont mises en place, elles sont pour la plupart du temps essentiellement axées sur les réponses qui adressent les effets de ces inégalités.



Crédit photo: Freepik

C'est pourquoi il semble essentiel de développer des politiques transformatrices et intersectionnelles qui peuvent permettre « de creuser un peu plus profondément » pour « dévoiler les structures de pouvoir » qui perpétuent les structures patriarcales. Celles-ci, on le sait, sont le creuset des normes et valeurs qui pérennisent les inégalités de genre.

La particularité d'une politique transformative réside dans sa capacité à pouvoir remettre en question les normes et les rôles joués par les femmes et les hommes. Par exemple, elle pourrait permettre de questionner les raisons pour lesquelles les femmes participent peu au processus de formulation des budgets et à la prise de décision au niveau de la cellule familiale, de la communauté, etc. Est-ce que leur faible participation au processus décisionnel et à l'élaboration budgétaire est liée à leur dépendance vis-à-vis de leurs maris ou alors à leur auto-exclusion du processus ? Cette approche peut donc permettre de comprendre concrètement ce qu'il faut adresser comme besoin de femmes, comment, pourquoi et dans quelle mesure. Dans de telles circonstances, le développement d'une politique transformative pourrait favoriser l'émergence des normes positives et créer un environnement favorable dans lequel chaque femme et les groupes marginalisés peuvent librement exercer leurs droits.

C'est ce que démontre le projet Centre de connaissance pour l'agriculture biologique et l'agroécologie en Afrique (CCAB). En effet, le CCAB a choisi l'approche transformatrice pour cadrer ses actions en matière de promotion d'égalité de genre. C'est pour cette raison que sa démarche vise à permettre aux militant.e.s de comprendre les intérêts et les besoins des femmes, de les capaciter de manière à ce qu'ils/elles puissent comprendre le rôle crucial joué par les femmes dans le secteur agricole. Plusieurs initiatives transformatrices ont été lancées dans de nombreux pays où le projet est mis en œuvre. Au Cameroun, les organisations de la société civile impliquées dans le processus forment des hommes sur la masculinité positive à travers le programme « Être garçon autrement ». En Afrique de l'Est, des femmes vivant en milieu rural ont la possibilité de s'informer sur leurs droits d'accès à la terre, à l'éducation et aux possibilités de financement grâce à une campagne sur l'échange de connaissances et la défense des intérêts.

Pour en savoir plus sur les directives du CCAB en matière d'égalité de genre, cliquez sur le lien suivant. [https://kcoa-africa.org/wp-content/uploads/2024/08/Guide-sur-legalite-des-Genres\\_CCAB-Francais\\_2024\\_f-1.pdf](https://kcoa-africa.org/wp-content/uploads/2024/08/Guide-sur-legalite-des-Genres_CCAB-Francais_2024_f-1.pdf)



Crédit photo: GADD

## Celle à qui on refuse le bonheur doit se le conquérir

Par Dr Armand Blaise Tagne



Crédit photo: YSDA

De nombreuses contraintes empêchent les femmes de participer activement aux actions de développement. Ce qui fait qu'en bénéficier de façon égale que les hommes est une illusion. Cette situation, aussi regrettable soit-elle, peut être transformée avec la conjugaison des actions de tous-tes. Surtout, celles des filles et des femmes qui devraient être en première ligne. C'est ce que pensent les femmes leaders comme Élisabeth Atangana, Ndongo Sylvie, Ondoua Messono Laurentine, Marie Crescence Ngobo.

Elles sont respectivement leaders de la Concertation Nationale des Organisations Paysannes au Cameroun (CNOP-CAM), la coopérative des sécheurs des fruits et légumes du Cameroun (COSECAM), Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD). Pour elles, même si le poids des traditions séculaires voue la femme à une bête de somme, des actions constantes et continues garantissent sa libération. Les femmes et les filles doivent travailler pour leur émancipation. Car, comme la liberté, elle ne s'octroie pas, elle se conquiert.

Pour conquérir sa liberté, la femme doit surpasser les préjugés qui la représentent comme le « sexe faible ». Car, la femme et la fille, sont, pour reprendre Thomas Sankara, « d'incroyable force inspiratrice des voies qui mènent à l'honneur ». Elle doit aussi dépasser ceux qui font d'elle une paresseuse, une consommatrice passive, une victime perpétuelle. Ondoua Messono est consciente de ce que « lorsqu'une femme s'attèle à travailler, on trouve toujours ça étrange ». C'est pourquoi, « il faut beaucoup de travail et beaucoup d'effort pour pouvoir convaincre dans ce que nous faisons », affirme-t-elle. Travailler bien nécessite que l'on ait la maîtrise du domaine.

Du domaine, chacune peut en choisir Marie Crescence Ngobo estime que chacune doit se concentrer dans un domaine où elle a le plus de conviction. Ensuite, il est impératif de se distancier de l'immédiateté. La recherche du gain immédiat est sans doute un obstacle à l'émancipation de la femme. Il ne faut pas être pressé d'enranger des bénéfices. Elle se souvient qu'à l'aube de son engagement ainsi que de celui de ses camarades de lutte, la première difficulté était par rapport à [elles]-mêmes. On s'est imposé, dit-elle, « un rythme de vie qui nous permettait d'être beaucoup plus dans le travail que dans la recherche de ce qui vient après le travail ».

Le désir constant de participer à la résolution des difficultés de son environnement doit permettre que l'on identifie assez facilement les besoins auxquels on peut apporter soi-même des solutions. Ce faisant, la rétribution viendra à coup sûr au bout de la persévérance et de l'endurance intelligentes. La qualité de formation peut cependant constituer un frein ou un atout. Les parents doivent, selon Ndongo Sylvie, permettre aux enfants de se former afin d'être à même de créer des activités génératrices de revenus (AGR). Ces AGR leur permettront d'être autonomes. Car, « la femme ne doit pas compter sur l'homme, la jeune fille ne doit pas regarder le porte-monnaie de l'homme. Elle doit être autonome », martèle-t-elle.

Les jeunes doivent pouvoir apprendre le bon et le bien des parents qui ont réussi. Si ce n'est pas possible, la jeune fille doit, comme le jeune garçon, pouvoir utiliser les nouvelles technologies à bon escient. Elle doit se former elle-même, chercher elle-même la perfection. Surtout, elle doit, « se battre par rapport à elle-même, défendre elle-même ses intérêts, chercher elle-même sa vie ». (Marie Crescence Ngobo) Certes, l'accès aux facteurs de production est régulièrement complexe. Pour cela, la femme et la fille doivent être vigilantes. Elles doivent éviter l'attentisme. Il y a toujours quelque chose à faire pour soi et pour autrui. Pour Élisabeth Atangana, elles doivent faire siens un certain nombre d'efforts. Ces sont notamment, ceux de s'informer, d'apprendre, de s'éduquer.

De même, elles doivent fournir un effort pour épargner. L'épargne ne doit pas nécessairement être ce qu'on n'a pas pu

dépenser le long du mois ou de la semaine, mais, ce qu'on a voulu mettre de côté durant le mois ou la semaine. S'informer, se former de façon permanente, travailler avec méthode, s'unir avec des personnes qui poursuivent les mêmes buts sont des recommandations cardinales pour la conquête de l'émancipation des filles et des femmes par elles-mêmes et pour elles-mêmes, ensemble avec les autres. Il leur incombe en premier de se mobiliser pour qu'en plus « d'être le nœud vital qui soude tous les membres de la famille, qui garantit par sa présence et son attention l'unité fondamentale » (Sankara), elles soient également les principales bénéficiaires. Ce faisant, celle à qui on refuse la parole sera en train de se la conquérir.



Crédit photo: YSDA



Crédit photo: GADD

## Savoir pour changer : le PCAC se lance le défi de faire la lumière sur les besoins des femmes en agroécologie.

*Par Sylvie Malla*

Les politiques de développement ont progressivement évolué au fil du temps, des approches top-down vers des approches bottom-up. Au fondement de ces changements réside la volonté de proposer des politiques qui sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires. Dans cette logique, la connaissance des besoins devient le prérequis pour toute action de changement. C'est probablement dans ce sens qu'il faut comprendre la démarche du Groupement d'appui pour le développement durable (GADD), qui a entrepris de réaliser une cartographie nationale des besoins en matière de produits de connaissances des acteur.ice.s de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, dans le cadre du projet Centre de connaissance pour l'agroécologie et l'agriculture biologique en Afrique (CCAB).

La pertinence de l'action conduite par le GADD peut être appréciée au regard du contexte dans lequel les programmes agricoles sont développés et implémentés au niveau du Cameroun. Selon les données de la Cameroon Data, « 64,3 % des programmes et projets agricoles mis en place dans les dix régions ne prennent pas en compte les préoccupations des femmes. Surplus de 100 projets et programmes agricoles développés au Cameroun entre 2010 et 2020, plus de la moitié ont été conçus en ignorant les contraintes sociales que rencontrent les femmes. » Au regard de ces statistiques, on peut dès lors comprendre la volonté du GADD de changer de paradigme pour proposer une approche fondée sur les besoins des acteur.ice.s qu'il accompagne, spécifiquement des femmes.

Pour réaliser cette cartographie, des entretiens individuels ont été conduits avec les personnes ressources sélectionnées pour la circonstance. Les focus group discussions et les entretiens individuels se sont déroulés avec les agricultrices et agriculteurs encadré.e.s par les organisations du PCAC (Pole de connaissance pour l'agriculture biologique et l'agroécologie en Afrique centrale). Un questionnaire a été administré à un échantillon représentatif de multiplicateur-ice-s pour cartographier leurs besoins et leurs défis en matière d'accès et d'utilisation des produits de connaissances. Des entretiens individuels ont été réalisés pour recueillir des informations qualitatives sur les expériences et les perspectives des multiplicateur-ice-s. La prise en compte des spécificités locales a été assurée par l'adaptation des outils de collecte de données. Au total, 11 focus-groups et 10 entretiens individuels menés ont permis de toucher 110 personnes dont 65 femmes et 45 hommes.

La collecte des données s'est déroulée de mars à juin 2024 dans les 10 régions du Cameroun. Elle a permis de faire ressortir les thématiques ou besoins essentiels qui sont commun à toutes les femmes, indépendamment de leur région notamment la commercialisation la fertilisation biologique, l'élevage biologique, l'adaptation au changement climatique. Ces besoins sont présentés ci-dessous, de façon plus détaillée :

- **Fiches techniques sur la conservation des sols et la lutte contre l'érosion :** Ces fiches incluraient des pratiques comme le paillage, la culture en terrasses, et la gestion de l'eau.
- **Pratiques agroécologiques adaptées à la sécheresse :** Des fiches techniques et des vidéos sur la diversification des cultures résistantes à la sécheresse (mil, niébé, sésame) sont nécessaires, avec des conseils pratiques pour une meilleure résilience climatique.
- **Formations sur la transformation locale des produits agricoles :** Ces formations devraient couvrir des techniques artisanales et semi-industrielles pour transformer le cacao, l'huile de palme, et la banane, avec un accent sur la certification biologique.
- **Formations sur la résilience économique :** Des produits de connaissances qui traitent des stratégies de diversification des revenus, de la mise en place de coopératives, et des systèmes de commercialisation alternatifs seraient essentiels.
- **Fiches techniques sur la gestion durable et la valorisation des PFNL :** Ces produits de connaissances devraient inclure des informations sur la collecte durable, la transformation et la commercialisation des produits forestiers.
- **Besoins des connaissances sur l'élevage biologique :** avoir des connaissances approfondies sur la prophylaxie et sur la prévention des maladies qui touchent les porcs et les poules. Comment proposer à ces animaux des aliments sains ?

Ces différents besoins en produits de connaissance devront guider l'action du PCAC en matière de collecte, de validation et de diffusion des produits de connaissance en AE.AB afin que les objectifs du CCAB en matière de réduction du gap femme-homme en matière d'accès à la connaissance puissent être atteints.

Pour en savoir plus sur le travail du GADD cliquez sur le lien suivant :

<https://www.ong-gadd.org/>



## Au Congo, l'association SOS femmes adopte l'intersectionnalité pour renforcer la participation et la résilience des femmes

Par Footinno Tsueghap Roel clivert

Les femmes handicapées sont à la croisée de différentes formes de discrimination fondée sur le genre et sur le handicap. Elles subissent à la fois une discrimination intersectionnelle fondée sur le sexe et sur le handicap et d'autres formes de discriminations connexes. Selon ONU Femmes, « comparativement aux autres femmes, celles vivant avec un handicap sont au moins deux à trois fois plus susceptibles de subir les violences, deux fois moins susceptibles d'avoir un emploi et trois fois plus susceptibles d'avoir les besoins non satisfaits ». Tout au long de leur vie, elles sont confrontées à l'isolement social et culturel et à certaines contraintes dictées par les conjonctures socio-économiques mondiales, notamment la pauvreté.

D'après le rapport du Bureau international du travail, « le handicap pourrait être à la fois une cause et un effet de la pauvreté ». Les personnes en situation de pauvreté sont plus susceptibles d'avoir un handicap en raison de leurs conditions de vie, et le handicap,

qu'il soit naturel ou du fait des construits sociaux, peut entraîner la pauvreté en limitant les opportunités de développer des compétences et d'avoir un emploi. Au regard de cette situation, il est crucial de mettre sur pied des initiatives qui prennent en compte les besoins et les priorités des femmes, et plus spécifiquement celles en situation de handicap. C'est dans cette perspective que l'association S.O.S femmes Congo, créée en 2019 par Victorine Mougali et Nasthia Ekiama, s'est engagée activement, en janvier 2024, à mettre en place une politique intersectionnelle pour mieux comprendre les discriminations croisées qui peuvent affecter les femmes vivant avec un handicap, et à s'assurer que le programme proposé pour leur autonomisation soit en adéquation avec leurs besoins et priorités.

Bénéficiant de l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'association S.O.S femmes Congo est passée d'une simple collaboration qu'elle entretenait déjà avec les personnes vivant

avec handicap à la mise sur pied d'actions concrètes pour leur autonomisation. Elle a notamment, grâce à l'intervention de ses partenaires, mis sur pied le projet « Appui à l'autonomisation financière des femmes déplacées vivant avec handicap de la Bouenza » dans le but de les rendre financièrement autonomes et de les doter des compétences utiles pour qu'elles puissent contribuer efficacement au développement des systèmes agricoles durables.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet d'une durée de 2 ans, l'association S.O.S femmes Congo a procédé dans la localité de Bouenza à l'identification, au recensement des besoins et à la formation de 200 femmes vivant avec handicap (FVH) dans les métiers agricoles pour leur permettre de se rendre compte des actions qu'elles doivent mener dans leur activité, ainsi qu'à leur sensibilisation sur la gestion des fonds et sur les techniques de rentabilité de leur activité. Dans la même lancée, l'association S.O.S femmes Congo envisage, au mois de septembre 2024, en plus des formations et sensibilisations, d'amplifier ses actions par l'accompagnement de 162 FVH dans la réalisation des activités génératrices de revenus (AGR), à travers la distribution des kits appropriés pour la production et la commercialisation.

Ces activités et initiatives, qui interviennent à la suite d'une série d'actions déjà conduites par l'association S.O.S femmes du Congo, contribuent ainsi à réduire la dépendance économique des femmes, spécifiquement celles vivant avec un handicap, leur permettant de prendre activement part à la vie économique de leur communauté et de lutter contre la pauvreté. Ces premières initiatives produisent déjà des résultats satisfaisants. Elles ont permis notamment à Georgette Mpassy, l'une des bénéficiaires de ce programme, de mettre sur pied un quart d'hectares de manioc et à Joséphine Loufouma de mettre en pratique les techniques d'élevage apprises lors de la formation dans sa bergerie. Vous souhaitez en savoir plus sur le travail de S.OS femme Congo, cliquez sur le lien suivant :

<https://sosfemmesducongo.blog/>



Crédit photo: OIF

# Accès des femmes aux services financiers au Cameroun : la nécessité d'une transformation systémique ?

Par carole Fopa

« Comment une économie peut-elle atteindre son plein potentiel si elle ignore, met à l'écart ou n'investit pas dans la moitié de la population ? » Robert Zoellick, ancien Président de la Banque mondiale

La contribution de la femme au développement agricole s'entend comme l'ensemble des efforts consentis par elle pour garantir la sécurité alimentaire. En 2014, la contribution des femmes à la production agroalimentaire au Cameroun était estimée à plus de 55,8 %. (Ministère de l'Agriculture et du développement rural de 2014) et selon la Banque mondiale (2021), la proportion de femmes engagées dans des activités agricoles, de chasse, de sylviculture et de pêche au Cameroun était estimée à 47,7 % de la population féminine.

Seulement, même si leur apport est connu, elles continuent de souffrir des discriminations systémiques qui les empêchent d'accéder à la ressource productive (finance, terre, connaissance, etc.). Selon l'Institut National de la Statistique (2021), l'accès des femmes au crédit est passé de 3 % au début des années 2010 à 6 % en 2019. Durant la même période, la proportion des femmes ayant accédé à la propriété foncière est passée de 3% à 10%. Cette progression, bien que significative, reste faible pour pouvoir espérer l'atteinte des objectifs de développement formulés dans la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

De nombreuses études ont exploré de façon profonde les causes du faible accès aux services financiers par les femmes au Cameroun. La plus récente est celle de la GIZ. Réalisée en 2022 dans le cadre du projet « Promotion du financement agricole (ProFinA) »,



Crédit photo: Freepik

elle reprecise la multitude de contraintes auxquelles les femmes sont confrontées : de la rigidité à la complexité des systèmes financiers (sollicitation des garanties de bien matériel, taux d'intérêt élevé, etc.), en passant par les incitations financières faiblement adaptées aux besoins et aux réalités féminines. Un ensemble de contraintes qui renforcent le creuset femme-homme en matière d'accès à la ressource financière. Le rapport de 2019 de l'Institut national de la statistique met la lumière sur l'impact de ces contraintes en relevant l'augmentation de 13 % entre 2001 et 2019, en matière d'accès en actifs mobiliers entre les femmes et les hommes au Cameroun. De plus, selon le ministère des domaines, du cadastre et des affaires foncières (MINDCAF, 2019), seulement 10 % des femmes détiennent une propriété foncière contre 22 % pour les hommes. En milieu urbain, près de 95 % des propriétés foncières sont détenues par les hommes contre 5 % par les femmes. Dans ce contexte d'inégalité criarde où l'accès au crédit est conditionné par les possessions d'actifs (mobiliers et fonciers), comment le plein épanouissement des femmes pourrait-il s'envisager ?

Outre ces contraintes « exogènes », il y a des contraintes « endogènes » liées à la femme. Elles peuvent être regroupées sous la bannière de ce que Hanan Morsy, directrice du département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche de la BAD,

appelle les facteurs de la demande qui renvoient à l'ensemble des conditions à réunir pour solliciter un service financier. Au Cameroun, comme dans la plupart des pays africains, le faible niveau d'éducation financière combiné à leur faible intérêt pour les services financiers conditionnent significativement le comportement financier des femmes. Ce qui pourrait expliquer leur tendance à toujours vouloir faire recours à des solutions plus proches de leurs réalités (sollicitations de crédit dans des tontines) ou à s'auto-exclure du système.

Même si le débat sur le financement a pris de l'ampleur ces dernières années, il reste évident au regard de ces statistiques que doit émerger une transformation des structures sociales et même des politiques qui peuvent permettre de respecter les droits fondamentaux des femmes et indirectement de visibiliser toute leur contribution au développement économique du Cameroun. Et donc, changer de paradigme impliquerait des réformes au niveau politique pour que les femmes et les filles puissent voir leurs droits d'accès à la terre respectés. Cela doit passer obligatoirement par la révision de la loi sur le foncier, le renforcement de l'éducation des femmes et des filles sur les sujets liés à la finance, la révision des politiques financières en matière de services financiers afin que ceux-ci puissent prendre en compte les besoins des femmes.



Crédit photo: YSDA

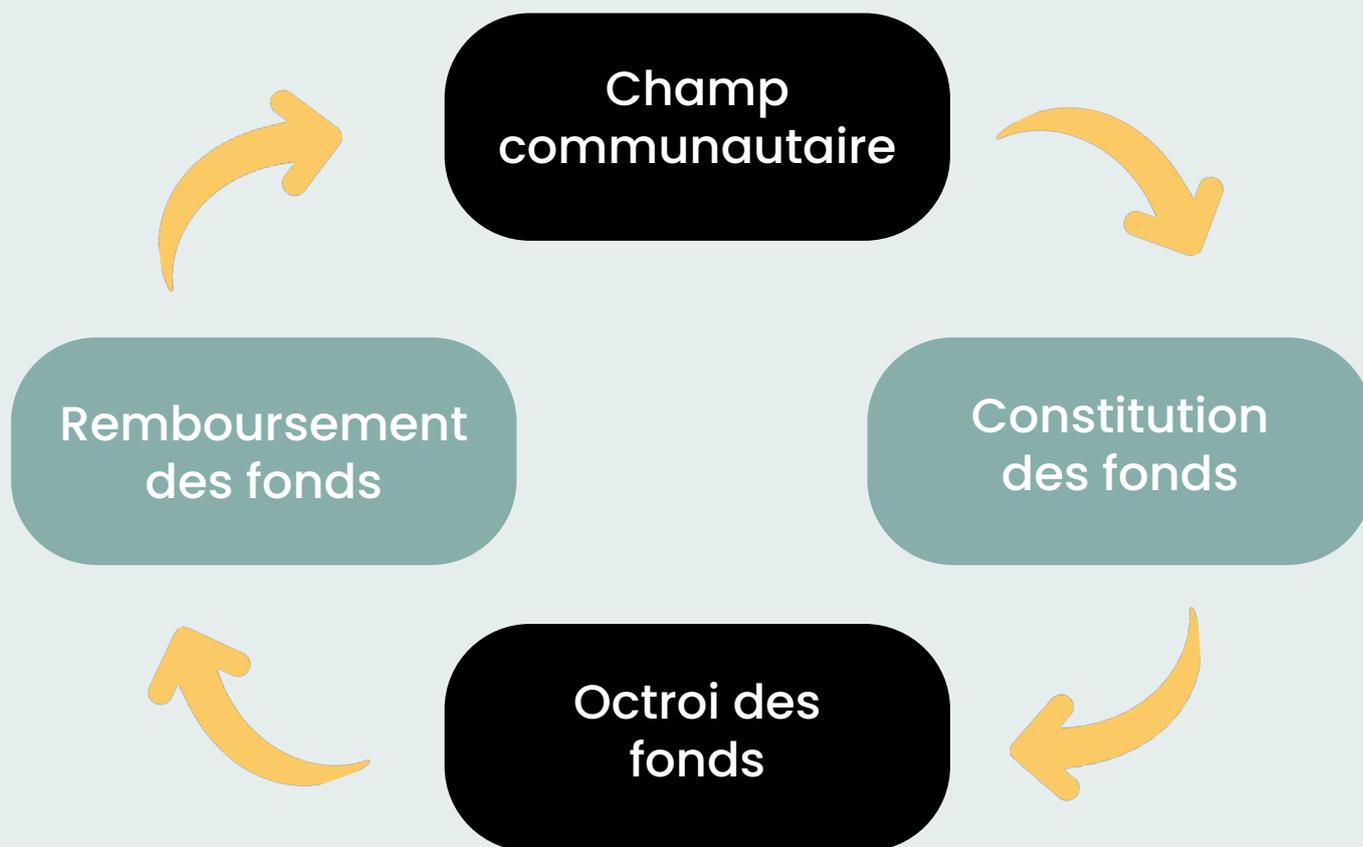


## Accès aux financements agricoles : quand les femmes s'organisent autrement.

*Par carole Fopa*

Le financement agricole est un sujet essentiel, surtout lorsqu'il s'agit des femmes. Leur contribution au développement de ce secteur fait d'elles des actrices clés de la sécurité alimentaire en Afrique. Les données de la FAO démontrent justement à ce sujet qu'en Afrique subsaharienne, par exemple, 80 % des aliments qui parviennent dans les ménages viennent des femmes. Seulement, elles continuent d'être définies par leur féminité. Exclues de nombreuses opportunités et de plusieurs sujets importants, les femmes ont été pendant plusieurs années laissées pour compte. Or, la FAO reconnaît justement que si les femmes avaient accès à la ressource productive autant que les hommes, la production agricole pourrait atteindre 20 à 30 %.

Face à ces privations et frustrations permanentes, les femmes vont s'organiser autrement pour pouvoir satisfaire leurs besoins en matière de financement. C'est pour cette raison que l'on va assister, au niveau du Cameroun par exemple, à l'émergence des modèles alternatifs de financement créés par des femmes pour des femmes en premier. Ces modèles s'inscrivent dans une logique informelle et ont pour but de « nourrir la demande féminine de services et de produits financiers ». Le premier modèle décrit ici est celui proposé par la coopérative SOCOCUVIMK (Société coopérative des producteurs de vivriers MBAM et KIN) dont le fonctionnement est illustré ci-dessous.



### Modèle de fonctionnement de l'Association villageoise d'épargne et de crédit

En effet, les leaders de la coopérative SOCOOCUVIMK créée en 2018 et dirigée par Chantal Bikata ont constaté que, dans leur environnement, il était impossible pour leurs membres (principalement pour les femmes) d'accéder aux financements agricoles. Le principal argument avancé par les financiers à chaque fois qu'elles soumissionnaient un projet était qu'il n'était pas « banquable », pour reprendre les mots de la présidente. Autrement dit, il n'est pas possible d'attribuer une valeur financière au produit proposé et, en l'absence de garantie en biens matériels, le financement sollicité est régulièrement refusé. De ces frustrations multiples est née la volonté de proposer aux femmes et jeunes de Ntui (village situé dans la région du Centre au Cameroun) une alternative aux financements classiques. Une volonté qui s'est matérialisée par la création de l'Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) en 2020.

Les cotisations et les épargnes réalisées par les membres de cette coopérative ont permis de constituer les fonds pour mettre en place ce dispositif interne de financement des activités agricoles. Ces cotisations ont été investies dans un champ communautaire de 5 hectares où les membres cultivent le manioc et le commercialisent sur le marché local. Les recettes issues de cette vente ont été ensuite mises à la disposition des membres qui souhaitent élargir leurs espaces ou pour soutenir leur production. À la fin de la production, les fonds sont restitués à la coopérative avec un intérêt de 15 %. D'après le témoignage recueilli auprès des membres, même si les taux d'intérêt semblent être élevés, ils viennent combler leurs besoins en financement, leur permettant en conséquence de financer leur production et de scolariser les enfants.

Le second modèle pour sa part est celui du GIC Legouh Nzong. Situé au village Nzong au sein de la commune de Dschang, il fonctionne à peu près sur le même modèle que celui de la SOCOOCUVIMK. La seule différence est que les fonds sont remis sous forme d'intrants: (fertilisants et semences). De manière plus concrète, les producteur.ice.s ont la possibilité de s'approvisionner en début de chaque campagne agricole en intrants agricoles. Ces derniers sont octroyés aux producteurs et productrices à taux d'intérêt de 2 %, et chaque crédit octroyé doit être restitué à la fin de chaque campagne agricole. Au Cameroun, étant donné qu'il y a deux campagnes agricoles, les crédits sont donc octroyés à la suite de chaque campagne agricole. Depuis 2014, que le fonds a été mis en place avec l'appui de l'organisation Memorial Flavia, plus de 870 femmes ont bénéficié du crédit pour le développement de leur exploitation agricole. Pour Donfack Christinne, bénéficiaire de ce fonds depuis 2015, « ce fonds a complètement transformé ma vie ». Avant, elle était contrainte d'avoir de l'argent disponible pour pouvoir financer sa production agricole au moment qu'il le fallait, et généralement, il y avait des contraintes additionnelles (comme le paiement de la scolarité des enfants) qui l'empêchaient de pouvoir investir sur des surfaces plus larges. Aujourd'hui, grâce à ce fonds, elle a augmenté sa surface de production de 1000 m<sup>2</sup> à plus de 5000 m<sup>2</sup> et l'argent issu de la commercialisation des produits agricoles lui a permis de mettre en place une unité d'élevage des porcs.

Ces deux modèles de financement développés par des femmes semblent convenir aux femmes qui les trouvent davantage calqués sur leur propre réalité.





Credit photo: Emna Abdellatif

## L'accès à la connaissance agricole, levier à la pleine participation des agricultrices tunisiennes à la transition verte.

*Par Clivert Roel et Carole FOPA*

En Tunisie comme dans la plupart des pays en Afrique, les femmes occupent une position importante dans la société, en particulier dans le secteur agricole. Elles représentent statistiquement jusqu'à 80 % de la main-d'œuvre agricole et nourrissent la population de leur sueur et de leur labeur (Olfa Belhassine, Tunisie : Femmes, terre et enjeux de pouvoir, 2022). Toutefois, malgré leur forte implication dans ce secteur, elles continuent de faire face à des stéréotypes nuisibles qui les empêchent d'accéder à la ressource productive, la connaissance en l'occurrence. L'accès à la connaissance agricole est essentiel pour permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées concernant leurs pratiques agricoles. Cela inclut la formation sur les techniques de culture, la gestion des ressources, la commercialisation des produits et l'utilisation des technologies modernes. Or, les programmes de formation agricole ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des femmes, en raison d'une approche souvent centrée sur le masculin. L'absence de réseaux de soutien et de mentorat pour les femmes agricultrices complique également leur accès à l'information et aux ressources. Selon l'Observatoire national de l'agriculture tunisienne, 60% des actifs du pays proviennent des agricultrices. Les femmes pourraient donc accroître significativement la production agricole de la Tunisie si elles avaient accès à la ressource productive autant que les hommes (FAO, 2013).

En Tunisie comme dans la plupart des pays en Afrique, les femmes occupent une position importante dans la société, en particulier dans le secteur agricole. Elles représentent statistiquement jusqu'à 80 % de la main-d'œuvre agricole et nourrissent la population de leur sueur et de leur labeur (Olfa Belhassine, Tunisie : Femmes, terre et enjeux de pouvoir, 2022). Toutefois, malgré leur forte implication dans ce secteur, elles continuent de faire face à des stéréotypes nuisibles qui les empêchent d'accéder à la ressource productive, la connaissance en l'occurrence. L'accès à la connaissance agricole est essentiel pour permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées concernant leurs pratiques agricoles. Cela inclut la formation sur les techniques de culture, la gestion des ressources, la commercialisation des produits et l'utilisation des technologies modernes. Or, les programmes de formation agricole ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des femmes, en raison d'une approche souvent centrée sur le masculin. L'absence de réseaux de soutien et de mentorat pour les femmes agricultrices complique également leur accès à l'information et aux ressources. Selon l'Observatoire national de l'agriculture tunisienne, 60% des actifs du pays proviennent des agricultrices. Les femmes pourraient donc accroître significativement la production agricole de la Tunisie si elles avaient accès à la ressource productive autant que les hommes (FAO, 2013).

Pour contribuer à ce changement de paradigme, le Dr Emna Abdellatif, multiplicatrice dans le cadre du projet Centre de connaissances pour l'agriculture biologique et l'agroécologie (CCAB), a bénéficié d'une micro-subvention dans le cadre de ce projet pour renforcer le savoir des femmes sur les pratiques agricoles durables. Sa démarche s'articule autour d'une double approche : la recherche et la dissémination.

Concrètement, le Dr **Emna Abdellatif** conjointement avec le Dr Wafa Rouissi ont fortement contribué à l'étude des champignons pathogènes des agrumes et du pistachier par l'isolement, l'identification et les essais de lutte biologique. L'objectif était de mettre en évidence le rôle des microorganismes et les extraits des plantes dans la lutte contre des agents fongiques et bactériens dans la production des agrumes et du pistachier.



Crédit photo: Emna Abdellatif

L'ensemble de ces travaux ont été conduits à l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie et les résultats ont été disséminés auprès de 49 producteur.ices et de 18 chercheur.es, puis publiés dans le Journal of Plant Pathology.

Pour la dissémination, le Dr Emna Abdellatif a développé un programme de formation adapté aux besoins des femmes, en prenant en compte leurs contraintes de temps et leurs responsabilités familiales. Ces formations avaient pour objectif de donner aux femmes les outils nécessaires pour gérer leurs exploitations de manière autonome.

Les séances de formation qui se sont déroulées en trois jours ont permis d'entretenir et d'outiller les femmes sur : La lutte biologique contre les maladies fongiques et bactériennes, les techniques de production des agrumes selon le mode biologique, l'application du compost dans le verger, etc. À la suite de ces journées de formation, les 49 bénéficiaires sont sorties satisfaites des idées acquises et des démonstrations pratiques réalisées au cours de la formation. Avec cet exercice, elles pourront désormais prendre des décisions éclairées concernant la gestion de leurs ressources, la lutte contre les nuisibles et la fertilisation des sols, renforçant ainsi leur confiance en elles et leur autonomie.

Cliquez sur le lien suivant pour en savoir plus sur cette étude:  
(DOI : <https://doi.org/10.1007/s42161-022-01133-y> )



Crédit photo: Emna Abdellatif



## Marché biologique voulu des SPG au Cameroun : un jardin à édéniser

Par Dr Armand Tagne

L'aménagement des espaces de distribution des produits biologiques au Cameroun est comme la mise en place d'un jardin biologique. Une fois les grandes actions posées, il faut davantage travailler à ce que leurs effets directs et impacts deviennent de plus en plus significatifs. C'est le cas du marché biologique voulu des SPG au Cameroun.

Dans les marchés locaux, il n'y a pas toujours d'espace dédié aux produits biologiques. Ces derniers, produits selon des cahiers de charge assez strictes, se partagent ainsi régulièrement les stands avec ceux produits sans. Certains coins de quelques magasins proposent des produits dits biologiques alors même qu'ils ne sont certifiés par aucun organe digne de confiance. D'autres par contre, sont certifiés tierce partie. Et juste à côté, l'attraction des non bios essaie de détourner l'attention du consommateur peu averti. Chose qui constitue une injustice vis-à-vis des agriculteur·ice·s biologiques.

Pour cela, un ensemble d'actions des ONGs favorisent des bouées d'oxygène comme celles des fleurs d'un jardin bio. Surtout, lesdites actions permettent, entre autres, que le consommateur et la consommatrice interviennent dans le processus de contrôle parallèlement à la réduction des dépenses relatives à la certification. C'est l'expression même des systèmes participatifs de Garantie. Seulement, la verdoyance espérée ploie sous des pesanteurs à éliminer sinon à amoindrir.

“

**Dans les marchés locaux, il n'y a pas toujours d'espace dédié aux produits biologiques.**

”

## L'éveil de conscience au biologique

Produire sans engrais chimique de synthèse est bien antérieure à l'usage de ce dernier ainsi que les OGM et des semences hybrides. Avec le temps, il ne s'est plus seulement agit de produire sans engrais chimique de synthèse mais de produire en conformité à un cahier de charge. Ces systèmes continuent à nourrir difficilement les populations mondiales. Le fait de partager les mêmes espaces marchands ou de se côtoyer régulièrement dénote le manque de reconnaissance légitime que mérite l'agriculture biologique. Ce mérite est dû à ses quatre principes fondamentaux. Ce sont, la santé, l'écologie, l'équité et la précaution.

C'était donc incongru que les produits bios locaux se partagent les mêmes espaces que ceux non bios. Le fait que les producteurs et productrices bios continuaient à souffrir de la non reconnaissance ainsi que de la vente de façon non suffisamment profitable de leurs produits sans oublier le lien presque absent entre le consommateur et le produit bio est aussi l'autre marque de l'incongruité. Il fallait donc créer des espaces à eux propres.

## L'installation des marchés bios certifiés SPG

La création des espaces marchands spécifiques aux produits biologiques constitue une bouée d'oxygène pour les agents économiques engagés dans le secteur. Elle valorise l'activité biologique. Et ce de plusieurs façons. D'abord, l'accord du label bio. En effet, les produits qui arrivent dans ces espaces sont certifiés bios par un SPG qui est une certification seconde partie. ensuite, le producteur comme la productrice rencontrent dans ces espaces des consommateurs et consommatrices conscients et soucieux de leur bien-être et de leur santé. Ce sont des consommateurs et consommatrices à la recherche constante de produits biologiques. Manger qualitativement et quantitativement. Surtout, le fait de sortir de l'indifférence est digne de procurer de la motivation. C'en est de même de renforcer le lien entre le consommateur et le produit.

Au Cameroun, la disponibilisation de ces avantages est le fait de certaines organisations non gouvernementales qui ont développé des Systèmes Participatifs de Garantie.

En Août 2024, on retrouve deux grandes catégories. La première est celle des boutiques bios que les consommateurs et consommatrices peuvent visiter tous les jours ouvrables. Ce sont notamment, la boutique bio Etso Mbong à Dschang, la boutique bio du CIPCRE à Bafoussam, la boutique Ta'a ANKH à Dschang.

La seconde est celle des marchés périodiques. On y retrouve les foires et d'autres marchés occasionnels comme le « marché vert » du CPF.

Cette seconde catégorie souffre particulièrement de la spontanéité avec laquelle lesdits marchés apparaissent et disparaissent. Si cette limite lui est propre, l'autre lui est commune avec les espaces de la première catégorie. C'est le fait que les produits ne sont pas toujours disponibles. Les rayons sont souvent quasi vides au grand dam des consommateurs et consommatrices. Ceci serait dû à la pratique quelque fois des prix peu flatteurs. Au fait, les produits bios coutent souvent moins chers dans ces espaces qu'à l'intérieur de certains circuits fermés (producteur – consommateur). Aussi, il y a des jours où quelques produits coûtent plus chers au marché de la place qu'au sein de la boutique. Un producteur peut donc affirmer : « je vends mieux mes produits ailleurs qu'à la boutique » (Beaudelaire K.). Aussi, des producteurs de Santchou disent mieux vendre sur place qu'à la boutique bio de Dschang. Une rémunération juste des producteurs et productrices ainsi que d'autres acteurs et actrices de la chaîne apparaît comme un leurre.

En plus de cette pratique des prix peu flatteuse, il y a le processus de ravitaillement. Très souvent, les producteur·ice·s déposent leurs produits pour être payé après la vente desdits produits. Ce qui fait parfois des jours voire, des semaines. De même, il n'est le plus souvent disponibles que les produits transformés. C'est dire qu'une consommatrice qui voudrait consommer de la banane plantain sous forme de kondrè ou comme complément du koki ne pourrait pas toujours l'avoir

quand elle voudrait. Autrement dit, les produits frais tels que venus des champs ne sont pas toujours disponibles. Tout ceci fait manquer au paysage du marché biologique camerounais voulu par les SPG, la verdoyance et la splendeur espérée. L'édéniser s'avère nécessaire.



Crédit photo: GADD

## Édéniser le marché biologique camerounais

Le marché biologique camerounais peut être plus attrayant afin de mieux satisfaire les attentes à la fois des productrices et des consommatrices. Pour ce, un certain nombre d'actions serait nécessaire. Ainsi, la disponibilité du mini chambres froides favorisera celle des produits frais. La systématisation de l'agriculture contractuelle au sein d'une coopérative comme l'entend faire la Coopérative des opérateurs biologiques de la Menoua (COBI-OME COOP-CA) va contribuer à la disponibilisation des produits. À ceux-ci, il faudrait ajouter l'établissement d'une grille des prix qui varient saisonnièrement afin de rassurer davantage les productrices et les consommateurs. Lesdits prix devraient tenir compte d'énormes sacrifices que consentent les producteurs et productrices ainsi que plein d'autres intervenants de la chaîne des valeurs biologiques de la localité. À cette assurance pourra se greffer l'agrément d'instant de dégustation. La consommatrice et le consommateur seront davantage enjoué-e-s d'acquiescer ce qu'ils ont dégusté sur place au lieu de découvrir seulement chez soi. En faisant tout ceci, ajouté aux efforts déjà actuels, le marché biologique au Cameroun peut avoir une bonne présentation à l'image d'un jardin qui prend la présentation de celle d'Eden.

# Entretien

## Rencontre avec Madame Marie ABISSENGUE, promotrice de la première boutique biologique dans la ville de Yaoundé.

*Propos recueillis par Footinno Tsueghap Roel Clivert*

La commercialisation des produits bio se heurte encore à de nombreux obstacles et on assiste au niveau du Cameroun à l'émergence des initiatives de propositions d'alternatives susceptibles d'adresser ladite problématique. Pour mieux comprendre les enjeux, Clivert a rencontré, en date du 03 septembre 2024 dans la ville de Yaoundé, madame Marie ABISSENGUE, leader de la commercialisation des produits biologiques au Cameroun et promotrice de la toute première boutique biologique « AnnOhh marché frais bio », située au carrefour Etoug-ébè au lieu-dit « montée parlement Eto'o », qui commercialise en circuit des vivres frais issus de l'agriculture biologique. Les échanges étaient animés par une série de questions structurées autour de la mise en place de cette boutique, des défis qu'elle rencontre et des perspectives d'amélioration de la commercialisation des produits biologiques au Cameroun.

### Nous sommes honorés de rencontrer la femme leader à la base de « AnnOhh marché frais bio »

- **Madame ABISSENGUE** : Fonde il y a deux ans, *AnnOhh marché frais bio* est une structure qui œuvre dans la vulgarisation de l'agriculture biologique au Cameroun. Initialement orientée vers les produits non alimentaires à sa création, la boutique a depuis deux mois étendu son offre à l'alimentaire et plus précisément à la commercialisation des produits biologiques, répondant ainsi au besoin d'un public plus large.

### Pourquoi une telle boutique alors qu'on a presque partout des points de vente des produits agricoles issus de l'agriculture dite conventionnelle ?

- **Madame ABISSENGUE** : Déjà, il faut penser à innover lorsqu'on intègre un secteur. Plus sérieusement, la motivation est multiple. En effet, il existe beaucoup de producteurs et productrices formés par des centres agréés comme le Centre Polyvalent de Formation de Mbouo Bandjoun (CPF de Bandjoun) et installés à leurs propres comptes qui n'ont pas toujours accès à certains marchés comme le marché urbain. Il fallait ainsi leur permettre d'y accéder et assurer une plus value à leurs produits. Aussi, consommatrice des produits bio, je me suis dit qu'il existerait certainement beaucoup de personnes comme moi et qui chercheraient un point fixe où elles peuvent faire des achats chaque fois dans la ville de Yaoundé.

“ Je voulais partager... mes raisons de consommer bio. “



Crédit photo: AFNOR

J'ai à cœur de manger sain, de nourrir ma famille de façon saine. Bien plus, je ne veux pas seulement être distributrice, mais aussi productrice. J'ai juste commencé par où c'était plus accessible pour moi.

## Et comment se fait l'approvisionnement ?

● **Madame ABISSENGUE** : L'un des atouts majeurs d'Annohh est la qualité de son approvisionnement. En effet, la boutique est constituée essentiellement de produits biologiques, fournis principalement par les producteurs formés en agriculture biologique (80%) au sein des centres de formation agréés comme le CPF de Bandjoun qui les accompagne aussi dans leurs activités biologiques. De même, nous nous approvisionnons chez certains agriculteurs paysans (20%) que nous connaissons et visitons les espaces de production.

### À vous entendre, madame ABISSENGUE, on est curieux de savoir quelle est votre stratégie de commercialisation et quelle est la moyenne de vos ventes par mois. Parvenez-vous à faire des bénéfices ?

● **Madame ABISSENGUE** : La boutique vend principalement au détail. L'objectif est de rendre les produits biologiques accessibles au grand public et d'instaurer la confiance envers ces produits. » Mais la nouveauté du projet ne permet pas encore d'atteindre la cible et de réaliser les bénéfices ou les objectifs fixés. Mais puisque nous sommes encore au début, certaines questions ne peuvent pas encore avoir des réponses exactes. C'est au bout de cette année que je vais pouvoir répondre à ces types de questions. Déjà, avant de rapporter le bénéfice, il faut préalablement qu'on rentre dans ses dépenses. Ce qui n'est pas évident, parce que ce sont les produits frais, et s'ils ne sont pas vendus tout de suite, ils sont perdus.

### Il y a certainement d'énormes défis tant au niveau du ravitaillement qu'à celui de la commercialisation. Et si vous les partagez avec nous ?

● **Madame ABISSENGUE** : Les défis sont nombreux et chacun a un impact significatif sur l'activité. Il y a par exemple le non-respect des délais de livraison par les fournisseurs entraînant les répercussions sur la vente. La périssabilité des produits frais fait que, s'ils sont livrés par exemple le vendredi au lieu du lundi, la faible vente habituelle du weekend entraîne des pertes importantes. Il y a aussi le manque d'équipement de conservation et de transformation pour éviter la détérioration des produits non vendus. À ces défis s'ajoutent le défaut de structuration de la commercialisation ainsi que les coûts élevés liés aux impôts. Plus particulièrement, il y a le manque de certification biologique nationale qui réduit la crédibilité des produits biologiques. Un frein à la commercialisation à grande échelle vient de ce que les consommateurs doutent du fait que les produits vendus soient réellement biologiques. Quand on dit qu'on fait du bio, il faut qu'on puisse le prouver avec un certificat.

De même, si on accompagne énormément les gens dans la production comme cela est en train d'être fait, il faut qu'on puisse également accompagner ceux qui assurent la commercialisation et qui supportent les coûts importants, notamment les coûts d'investissement, afin de créer un circuit complet de production et de distribution des produits biologiques.

## **Selon vous, quels seraient les effets de la non-structuration du secteur de commercialisation des produits biologiques ?**

- **Madame ABISSENGUE** : On a surtout besoin d'un marché organisé pour la commercialisation. Il y va de l'intérêt de tous. Une boutique comme celle-ci montre bien qu'il y a un besoin de ce type de marché et qu'il y a un besoin de le structurer. La conséquence de ne pas le faire, c'est donc que l'État, les producteurs et les consommateurs passent à côté d'un marché. Surtout les producteur.ices parce que la réalité, c'est qu'un producteur ne peut pas être en même temps acteur de la commercialisation. C'est très compliqué.

## **Pensez-vous que les femmes soient plus affectées par tout cela ?**

- **Madame ABISSENGUE** : Peut-être au niveau de la production à cause des difficultés qu'elles ont par rapport au foncier. Le reste, homme comme femme, on endure.

## **Comment croyez-vous qu'on puisse surmonter au mieux toutes ces difficultés ?**

- **Madame ABISSENGUE** : Au niveau du Cameroun, pour rehausser la commercialisation des produits biologiques, les acteurs tant étatiques que privés, chacun en ce qui le concerne, doivent accompagner la commercialisation. Déjà il faut qu'on ait une certification nationale, il faut appuyer les acteurs de commercialisation pour leur permettre d'acquérir le matériel nécessaire pour la conservation et la transformation des produits non vendus, il faut des allègements fiscaux, et pour finir, il faut financer les acteurs de la commercialisation pour économiser leurs dépenses dans l'approvisionnement. En effet, chaque fois que les pouvoirs publics s'intéressent à l'aspect production, il faut qu'ils se demandent aussi, lorsqu'on a fini de produire, comment est-ce qu'on organise la vente.

## **Madame Marie ABISSENGUE, leader de la commercialisation des produits biologiques au Cameroun et promotrice de la toute première boutique biologique « AnnOhh marché frais bio »,**

MERCI.

- **Madame ABISSENGUE** : C'est moi qui vous remercie.



## Démocratisation de la consommation des produits biologiques au Cameroun : un engagement des mums bios

*Par Annonciade MAKAM*

Les femmes jouent un rôle crucial dans l'alimentation des ménages en Afrique, agissant non seulement en tant que principales responsables de la préparation des repas, mais aussi en tant que gardiennes des traditions alimentaires et des connaissances sur la nutrition. Leur contribution est essentielle pour promouvoir une alimentation saine et durable, surtout dans un contexte où la sécurité alimentaire et la durabilité deviennent des préoccupations majeures. C'est certainement dans cette volonté d'accompagner les femmes comme agent de changement que le Cercle international pour Promotion de la Création (CIPCRE) a développé et opérationnalisé le concept des mums bio.

L'idée est de former des femmes leaders qui vont dans leurs communautés influencer le comportement d'achats des consommatrices. En d'autres termes, à travers ce programme, les femmes dynamiques sont identifiées et formées pour sensibiliser les groupes et les ménages sur l'intérêt de consommer les aliments bios. Le programme des mums bio s'est élargi grâce au projet Centre de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique, qui lui a donné une plus grande importance. Ceci, en identifiant et en capacitant 63 femmes leaders dignes d'être appelées mums Bios. Elles sont désormais des actrices principales de la promotion de la consommation des produits biologiques dans les régions de l'Ouest, du Littoral et de l'Adamaoua. Il est important de préciser qu'une « mum Bio » est une femme leader à la tête d'un groupe, d'un réseau ou d'une association. Elle est d'abord une femme dynamique, capable de rassembler, de s'exprimer et d'écrire. Elle n'est pas forcément une spécialiste mais une passionnée de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie.

Toutes ont pour mission de répertorier et de renseigner les éventuels points de vente des produits biologiques, de sensibiliser la population sur l'importance de la production et de la consommation des produits bios, de faciliter la commercialisation des produits bios et de rapprocher les consommateurs et consommatrices des points de vente bio.

Ayant pris une plus grande importance depuis 2023, ces mums bio ont sensibilisé plus de 5380 personnes, impactant ainsi le changement d'habitudes de consommation dans les ménages, pour la préservation de la santé des consommateurs et des familles. De plus, elles ont pu identifier au passage 47 points de vente bio fonctionnels dans les différentes régions susmentionnées. Des résultats encourageants qui nourrissent les ambitions de renforcement et d'agrandissement du réseau des mums Bios initié. Pour ce faire, de nouvelles femmes leaders ont été identifiées sur la base de leur dynamisme et de leur capacité de mobilisation avec l'appui institutionnel des délégations régionales du MINPROFF (Ministère de la Promotion de la femme et de la famille) dans l'Adamaoua, l'Ouest et l'Est Cameroun. Ces nouvelles « mums bios » rejoindront les autres dans la dynamique déjà lancée et elles contribueront toutes ensemble à mettre en place et à soutenir un réseau national pour le plaidoyer en faveur de l'agriculture biologique qu'elles porteront auprès des décideur.es et des populations.



Crédit photo:YSDA



## A propos du PCAC

Pole de connaissances pour l'agriculture biologique et l'agroécologie (PCAC) fait partie des Cinq hubs mise en place dans le cadre du projet centre de connaissance pour l'agriculture biologique et l'agroécologie en Afrique (CCAB). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative spéciale « Transformation des systèmes agroalimentaires SI AGER » mise en œuvre par la Coopération allemande (GIZ) et financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Ces cinq hubs sont répartis dans les 05 régions d'Afrique, en l'occurrence l'Afrique du Nord, Centrale, Est, Australe et de l'Ouest.

Le PCAC a été le dernier pole à être mise en œuvre. Il est piloté au niveau du Cameroun par le CIPCRE basée à Bafoussam. Le CIPCRE collabore avec 04 organisations locales pour mettre en œuvre le PCAC notamment le SAILD, le GADD, le CPF et INADES – Formation. A travers ces organisations, les activités de promotion de l'agriculture biologique et de l'agroécologie sont déployées dans les 10 régions du Cameroun.

Le PCAC a pour ambition de vulgariser le débat autour de l'agriculture biologique et de l'agroécologie au Cameroun. De ce fait, il travaille avec une pluralité d'acteur.ices notamment les organisations et associations paysannes, les médias, les acteur.ices étatiques pour faire progresser les pratiques, la recherche et les politiques dans le secteur agricole. Le PCAC entend aussi fournir aux multiplicateur.ice.s toutes l'information dont ils ou elles ont besoins pour faire progresser l'adoption des pratiques agroécologiques par les paysan.nes au Cameroun. La connaissance diffusée auprès des multiplicateur.ices est développées selon leur besoin et dans un format qui leur convient.

Pour plus d'information sur le PCAC, consulter le site web

<https://pcac-khca.org/>

# MOSALI *Voices*

TRANSFORMER LE VISAGE DES SYSTEMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE



Éditeur en chef : Carole Fopa  
Editeur adjoint : Armand Tagne et Patrick Kengne  
Editeur Junior : Footinno Tsueghap Roel clivert  
Layout & design: Eezy Mongo  
Traduction : Ngwa Shanel

Pour vos contributions pour le prochain numéro de Janvier /Février/Mars envoyez-les nous à l'adresse : [davefopah@gmail.com](mailto:davefopah@gmail.com) avant le 27 février. Pour toute question relative à la publicité, veuillez contacter [davefopah@gmail.com](mailto:davefopah@gmail.com)